



Communiqué de presse 20/07/2021  
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

# La vaccination par les médecins généralistes est désormais possible en Région de Bruxelles-Capitale

**En parallèle des grands centres de vaccination bruxellois, l'offre décentralisée de vaccination prend une nouvelle forme depuis ce 19 juillet. Pour atteindre davantage de publics, les médecins généralistes peuvent dorénavant vacciner leurs patients.**

La Commission communautaire commune (Cocom), en collaboration avec la Fédération des Associations des Médecins Généralistes de Bruxelles (FAMGB), la Fédération des Maisons Médicales (FMM) et le "Brusselse Huisartsen Kring" (BHAK), ont tout mis en œuvre pour permettre aux médecins généralistes de proposer la vaccination à leur patientèle depuis le 19 juillet 2021 en cabinet individuel, en pratique de groupe ou en maison médicale. Les partenaires espèrent que cette nouvelle opération de vaccination décentralisée lèvera les éventuelles barrières à la vaccination.

## Des personnes de confiance pour vacciner

La Cocom propose la vaccination à la fois de façon centralisée depuis le mois de février à travers ses centres de vaccination et, depuis fin avril, de façon décentralisée à travers les équipes mobiles, les antennes locales ou encore les Vacci-Bus.

Ces actions de vaccination décentralisées répondent aux besoins spécifiques de la Région bruxelloise en la rendant encore plus accessible et proche des Bruxellois.es. La vaccination via les médecins généralistes permet quant à elle de se faire vacciner par une **personne de confiance** qui peut répondre aux questions que l'on se poserait encore.

Préalablement, la Cocom a consulté les fédérations pour développer des procédures opérationnelles et logistiques. Elle a ensuite organisé un **webinaire** d'informations pratiques, auquel 140 médecins généralistes enthousiastes ont pris part.

Si l'on veut se faire vacciner par son médecin de famille, il est recommandé de le/la contacter afin de s'assurer qu'il/elle pratique cet acte médical. En effet, les médecins généralistes peuvent choisir de vacciner ou pas. Cet acte représente pour eux une charge de travail supplémentaire qu'il ne faut pas négliger.

## Une logistique bien rôdée

Depuis ce lundi 19 juillet, les médecins généralistes bruxellois peuvent passer leurs commandes de vaccin via un espace dédié sur la plateforme **Bru-Vax** et demander soit une livraison qui se fera par un transporteur agréé, soit une collecte via le HUB Central ou les centres de vaccinations désignés. Les professionnels de la santé peuvent s'y connecter grâce à un login et un mot de passe qui leur sera fourni par leur fédération, la FAMGB ou BHAK.

Les vaccins en collecte peuvent être retirés soit au HUB Central qui les fournit conditionnés en flacons ou en seringues pour le vaccin Johnson et Johnson et en flacons pour le vaccin Pfizer, soit dans certains centres de vaccination bruxellois qui fournissent les deux vaccins conditionnés en seringues ou en flacons. Les médecins reçoivent également le matériel nécessaire : des seringues, des aiguilles et du sérum physiologique pour diluer le vaccin Pfizer et des cartes de vaccination.

Les médecins généralistes se chargeront de l'enregistrement de la vaccination sur VaccinNet.

La Cocom salue la parfaite coopération de la profession dans la mise en place de la vaccination par les médecins généralistes. La vaccination via la première ligne de soins vient renforcer encore un peu plus l'ensemble des dispositifs mis en place à Bruxelles par la Cocom.

La vaccination complète et le respect des gestes barrière restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

---

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur [coronavirus.brussels](https://coronavirus.brussels). Suivez aussi notre actualité sur notre [page Facebook](#) et notre [compte Twitter](#).